

À Gerzat, le 27 octobre 2020

RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 2 NOVEMBRE 2020 à 18h30

Salle du Galion

L'ordre du jour est le suivant :

Finances :

- 1 – Réitération de garanties d'emprunt à Auvergne Habitat
- 2 – Quitus Mandat SEAU – Restructuration et extension de l'Hôtel de Ville
- 3 – Subventions exceptionnelles à quatre associations
- 4 – Convention avec OPHIS – Facturation des consommations de chauffage et entretien de la chaufferie de l'Espace Jeunesse et Loisirs
- 5 – Conventions de mise à disposition des services des communes à Clermont Auvergne Métropole
- 6 – Admissions en non-valeur et créances éteintes
- 7 – Demande de subventions pour l'aménagement d'un local pour les jeunes
- 8 – Décision Modificative n°1

Personnel :

- 9 – Adhésion à la mission relative à l'assistance retraites du Centre de Gestion du Puy-de-Dôme
- 10 – Adhésion aux missions relatives à la santé et à la sécurité au travail du Centre de Gestion du Puy-de-Dôme
- 11 – Modification du tableau des effectifs – avancements de grades

Divers :

- 12 – Dérogation au repos dominical – Liste des dimanches autorisés pour 2021
- 13 – Modifications de la composition des commissions

Questions Diverses

Comptant sur votre participation et vous en remerciant, je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire
Serge PICHOT

Conformément à l'article 10 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, la séance est publique mais sera limitée à 50 personnes (membres du conseil municipal inclus). Pour éviter la propagation du COVID-19, les règles sanitaires suivantes seront mises en œuvre :

- **Respect des distances minimales (1m au moins de part et d'autre de chaque personne)**
- **Mise à disposition du gel hydro alcoolique dans la salle**
- **Des masques seront fournis à l'entrée de la salle et son port est fortement recommandé**
- **Pour l'émargement, il est demandé à chaque conseiller municipal de se munir de son propre stylo.**